



Le rendez-vous presse de la délégation socialiste française au Parlement européen se déroulera le **mardi 4 octobre**, à **l'issue des votes**, dans le salon C 5.1 (à partir de 13h si les votes terminent plus tôt).

Ordre du jour de la rencontre, susceptible d'être modifié :

- COP 21, Pervenche Berès et Gilles Pargneaux ;
- Bisphéno1 A, Gilles Pargneaux ;
- Droit des femmes en Pologne, Sylvie Guillaume et Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy ;
- Situation à Calais, Sylvie Guillaume, Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, Gilles Pargneaux et Pervenche Berès ;
- Conflits d'intérêts, Pervenche Berès, Emmanuel Maurel et Virginie Rozière ;
- Caterpillar, Alstom : appel à réindustrialiser l'Union européenne, Edouard Martin.

Sommaire du briefing, dans l'ordre de la session :

- Ratification de l'accord de Paris/COP 21, page 2 ;
- Débat sur l'état des réformes économiques en Grèce, page 3 ;
- Conflits d'intérêts, pages 4 à 6 ;
- Situation à Calais, page 7 ;
- Découvrir l'Europe en train à 18 ans, page 8 ;
- Résolution sur la COP 22 à Marrakech (7-18 novembre 2016), page 9 ;
- Situation en Pologne, page 10 ;
- Caterpillar, Alstom : réindustrialiser l'Union européenne, page 11 ;
- Bisphéno1 A, page 12 ;
- Déclaration de la Commission : accord interinstitutionnel sur le registre de transparence, page 13 ;
- Communiqués de presse diffusés depuis la dernière session plénière, pages 14 à 15.

José Lavezzi  
Attaché de presse de la délégation **socialiste** française au Parlement européen

06 04 04 76 99

[jose.lavezzi@europarl.europa.eu](mailto:jose.lavezzi@europarl.europa.eu)

[www.deputes-socialistes.eu](http://www.deputes-socialistes.eu)

@DSFEurope



Groupe de l'alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement européen

# RATIFICATION DE L'ACCORD DE PARIS/COP 21

Mardi 4 octobre 2016

Le 30 septembre, les ministres de l'environnement des 28 États membres ont trouvé un accord qui permettra à Bruxelles de ratifier l'accord de Paris sans passer par les ratifications individuelles des États membres.

Cet accord doit encore être approuvé par le Parlement européen en séance plénière le mardi 4 octobre.

Grâce à la ratification par l'Union européenne, l'accord de Paris entrera en vigueur à l'occasion de la 22ème conférence des Nations unies sur le climat qui se tiendra du 7 au 18 novembre prochains à Marrakech.

Pour entrer en vigueur, l'accord devait être ratifié par au moins 55 États représentants plus de 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Aujourd'hui, 62 pays représentant 52 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ont ratifié l'accord.

Le compte sera donc bon avec les 12% d'émissions de l'Union européenne.

Il s'agit là d'une première victoire. Jamais un accord international n'a été ratifié aussi rapidement par les pays signataires.

Bien évidemment, beaucoup reste à faire en matière de lutte contre les changements climatiques.

Si la COP 21 était celle des décisions, la COP 22 sera celle de l'action !

Il est plus que temps d'amorcer le changement de paradigme économique que nous appelons tous de nos vœux!

## L'essentiel

### Le contexte

Année après année nous constatons les ravages des bouleversements climatiques.

### L'enjeu

Mettre en oeuvre l'accord de Paris, financer la transition vers une économie décarbonée, réduire les émissions de gaz à effet de serre.



**Gilles Pargneaux**

ENVI, CONT, AFET, SEDE, EMIS

@gillespargneaux

gilles.pargneaux@europarl.europa.eu

gillespargneaux.typepad.fr

## **Eurogroupe sur la Grèce : des bonnes nouvelles, mais un calendrier dangereux**

*Communiqué du 25 mai 2016*

Jusqu'à tard dans la nuit hier, s'est tenue, à Bruxelles, une énième réunion de l'Eurogroupe consacrée à la Grèce ; les eurodéputés socialistes et radicaux se réjouissent qu'un accord global ait enfin été dégagé.

Dans les bonnes nouvelles, le scénario d'une Grèce au bord de la faillite dès cet été s'éloigne, les créanciers s'engageant à débloquer des nouveaux prêts. Les efforts massifs du gouvernement hellénique en matière de réformes et de sérieux budgétaire ont été salués comme ils le méritaient.

Autre bonne nouvelle, comme nous l'avions exigé à plusieurs reprises, la question de l'allègement de la dette grecque a enfin été abordée. Nous saluons le rôle de trait d'union joué par la France.

Néanmoins, nous mesurons les incertitudes qui demeurent sur la dette à moyen terme, en 2018, à la fin du programme actuel. Pour la Grèce, pour l'Union, il est pourtant temps d'analyser la soutenabilité de la dette et d'en tirer toutes les conséquences.

Enfin, les « mesures contingentes », prises via un mécanisme automatique de maîtrise des dépenses publiques, nous inquiètent : c'est la promesse d'un prolongement de l'austérité jusqu'en 2018, avec le risque d'une crise sans issue et d'une Grèce qui s'épuiserait à poursuivre des objectifs inaccessibles. De plus, nous constatons qu'aucune règle ne prévoit de telles mesures : il ne faudrait pas que la Grèce ait ainsi servi de laboratoire à l'écriture d'une nouvelle page des mesures imposées à un pays devant être soutenu dans ses efforts de redressement.

\*\*\*

## **Grèce : il est temps de poser la question de l'allègement de la dette**

*Communiqué du 27 avril 2016*

Alors que la Grèce est en première ligne pour faire face à l'afflux des réfugiés – véritable défi humanitaire – elle a réussi à accomplir en parallèle des réformes sans précédent, conformément à ses engagements : elle a déjà réalisé plus de 5 milliards d'euros d'économie, ce qui représente presque 3 % de son PIB !

Malgré cela, les négociations entre Athènes et ses créanciers – Mécanisme européen de stabilité (MES), Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI), – piétinent.

Ce n'est pas acceptable, pas plus que la volonté, toujours affirmée, de quelques faucons – érigés en gardiens du temple de l'orthodoxie budgétaire, mais qui ont oublié ce qu'était qu'être Européens à trop veiller sur leur trésor – de continuer à saigner ce pays.

Aujourd'hui, la dette grecque, qui atteint 180 % du PIB, n'est pas soutenable. Il faut aborder franchement la question de son allègement. Pour les eurodéputés socialistes et radicaux, un sommet des chefs d'État et de gouvernement européens doit se réunir et prendre des décisions en ce sens pour sortir de l'impasse.

L'Europe ne peut pas se permettre de s'infliger, sans raison, une nouvelle crise majeure.

## BARROSO, KROES... LES SANS-GÊNE

Communiqué de presse du 21 septembre

Mme Kroes, ancienne commissaire européenne en charge du numérique sous l'ère Barroso et qui travaille désormais pour Uber, vient donc de se faire épingler dans l'affaire des Bahamas Leaks.

Elle est restée 9 ans à la tête d'une société des Bahamas sans rien déclarer, avec de forts soupçons de conflit d'intérêts. C'est là une violation totale du code de conduite des commissaires européens. Faut-il rappeler que M. Barroso avait tout fait pour la protéger lors de sa désignation comme commissaire européenne, alors que le Parlement européen soulevait de nombreux cas de risque de conflit d'intérêts ?

Récemment, toute honte bue, Mme Kroes avait eu le culot d'expliquer dans une tribune que « les aides d'État ne sont pas les bons outils pour lutter contre l'évasion fiscale » : elle visait alors Margrethe Vestager, qui venait de condamner Apple à 13 milliards d'euros pour aide d'État illicite.

Il y a ceux qui font, et ceux qui détruisent. Mme Kroes appartient très clairement à la deuxième catégorie. Si Uber tient un tant soit peu à son image de marque, nous ne pouvons que leur suggérer, outre de payer leurs impôts là où ils font leurs profits, de donner congé à Mme Kroes dans les plus brefs délais. Si M. Juncker aime autant l'Europe qu'il le dit, il doit sans délai engager toutes les poursuites possibles contre les cas de pantouflage et de mensonges de M. Barroso et de Mme Kroes.

À eux deux, Mme Kroes et M. Barroso symbolisent la même dérive inacceptable, celle du conflit d'intérêts de responsables politiques, qui passent plus de temps à se servir qu'à servir les citoyens.

Pour leur part, les eurodéputés socialistes et radicaux ont lancé une initiative parlementaire dans le but d'empêcher de tels recrutements indécents, indignes et honteux. Nous demandons aussi que le mandat de la commission d'enquête sur les Panama papers soit élargi afin de couvrir les violations alléguées du code de conduite, notamment dans les cas Kroes et Barroso. Nous ne pouvons qu'inviter une majorité d'eurodéputés à nous soutenir : ceux qui défendent l'Europe doivent devenir le pire cauchemar de ces sans-gêne !

# BARROSO CHEZ GOLDMAN SACHS : LES EURODÉPUTÉS SOCIALISTES ET RADICAUX APPELLENT À DES MESURES URGENTES

Communiqué de presse du 11 juillet

Les eurodéputés socialistes et radicaux ont condamné, dès vendredi dernier, le recrutement de M. Barroso comme président non-exécutif des activités internationales de Goldman Sachs (<http://www.deputes-socialistes.eu/de-quoi-barroso-est-il-le-nom/>). M Barroso sera également conseiller auprès du groupe bancaire, notamment en charge du Brexit. Nous appelons Goldman Sachs à renoncer à cette embauche.

Parce qu'un tel recrutement est indécent, indigne et honteux, la délégation socialiste française au Parlement européen va entreprendre toutes les démarches pour le rendre impossible.

D'abord, il s'agit d'une violation claire et manifeste de l'article 245 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne[1] et du serment fait par M. Barroso le 3 mai 2010[2]. Nous demandons ainsi la déchéance du droit à pension de M. Barroso ainsi que des autres avantages en tenant lieu. M. Barroso a déjà coûté trop cher à l'Europe.

Ensuite, nous demandons une révision du code de conduite pour porter à une législature – 5 ans – les règles anti-pantouflage, qui, à ce jour, ne courent que pendant les 18 mois suivant la fin du mandat des commissaires.

Enfin, si ce recrutement devait malgré tout se concrétiser, nous exigeons une traçabilité intégrale d'absolument tous les contacts entre M. Barroso et ses équipes avec des membres, des fonctionnaires et des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, et du Conseil. Au premier manquement, des sanctions – comme le boycott de Goldman Sachs par les Etats membres – devraient être envisagées.

En conclusion, nous lançons un avertissement à Goldman Sachs : l'objectif affiché par ce recrutement est de contourner la perte du « passeport européen » pour les banques situées au Royaume-Uni suite au Brexit. Goldman Sachs peut bien dépenser des milliards en lobbying comme Philip Morris : pour qu'une banque basée au Royaume-Uni puisse exercer son métier dans les différents pays de l'Union après le Brexit, elle devra respecter l'ensemble de la législation européenne en matière bancaire, et à la seule condition que son pays paye pour un tel accès au marché européen. Le Parlement européen ne devrait accepter aucune autre formule.

[1] Article 245

Les membres de la Commission s'abstiennent de tout acte incompatible avec le caractère de leurs fonctions. Les États membres respectent leur indépendance et ne cherchent pas à les influencer dans l'exécution de leur tâche.

Les membres de la Commission ne peuvent, pendant la durée de leurs fonctions, exercer aucune autre activité professionnelle, rémunérée ou non. Ils prennent, lors de leur installation, l'engagement solennel de respecter, pendant la durée de leurs fonctions et après la cessation de celles-ci, les obligations découlant de leur charge, notamment les devoirs d'honnêteté et de délicatesse quant à l'acceptation, après cette cessation, de certaines fonctions ou de certains avantages. En cas de violation de ces obligations, la Cour de justice, saisie par le Conseil, statuant à la majorité simple, ou par la Commission, peut, selon le cas, prononcer la démission d'office dans les conditions de l'article 247 ou la déchéance du droit à pension de l'intéressé ou d'autres avantages en tenant lieu.

[2] [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-10-487\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-10-487_fr.htm)

## DE QUOI BARROSO EST-IL LE NOM ?

Communiqué de presse du 8 juillet

Barroso, toute honte bue, va donc vendre ses services à Goldman Sachs.

Cet homme, grand organisateur du sommet des Açores et complice du déclenchement de la guerre en Irak, a échoué partout où il est passé, du Portugal à Bruxelles : il a même utilisé ses fonctions à Bruxelles pour ruiner un peu plus son pays.

Barroso est l'un des responsables de la situation actuelle de l'Union européenne. Ses dix années passées à la tête de la Commission européenne ont laissé l'Europe exsangue, frappée par le chômage de masse. Il est peu probable que l'expertise de M. Barroso réponde aux questions posées par la carte électorale du Brexit.

Ce qu'il a laissé en héritage à la Commission Juncker, c'est la bombe à retardement TAFTA/TTIP, dont personne ne voulait. Encore une fois, pour sa carrière personnelle, son propre intérêt, pour des postes qu'il visait à l'époque, et qu'il espérait obtenir en cajolant les Américains.

Ce nouveau pantouflage, qui ressemble fort à un conflit d'intérêt, est scandaleux. Nous exigeons une révision des règles pour empêcher de tels recrutements d'anciens Commissaires européens. Après le cas Nelly Kroes, qui roule désormais pour Uber, la Commission européenne doit agir de toute urgence.

Après, pour bien connaître M. Barroso, nous pouvons légitimement nous interroger sur ce placement fait par Goldman Sachs... et, in fine, poser des questions sur l'entrisme de cet ex-maoïste.

# MIGRATION: LES DÉPUTÉS EUROPÉENS DÉBATTENT DES CAMPS DE LA "JUNGLE" DE CALAIS

Débat prévu le mardi 4 octobre

## **Une situation difficile qui n'est pas nouvelle**

Depuis plusieurs années, le nombre de migrants présents à Calais n'a cessé d'augmenter. Environ un millier de personnes étaient présentes avant la fermeture du centre de Sangatte en 2002. La crise migratoire à laquelle l'Europe est confrontée depuis 2014 n'a fait qu'aggraver cette situation. Aujourd'hui environ 7 000 migrants vivent dans des conditions déplorables sur le « camp de la lande » et à Grande-Synthe.

## **« Humanité, Responsabilité et Dignité » : une approche proactive des autorités françaises pour mettre fin à une situation intolérable**

Dans ce contexte, les autorités françaises proposent des solutions pour fermer définitivement le camp de fortune installé à Calais d'ici à la fin de l'année 2016. Le but est de trouver des réponses à long terme avec « humanité, responsabilité et dignité ». C'est pourquoi, il a été demandé un recensement des places disponibles en régions pour ouvrir des centres d'accueil et d'orientation (CAO) - en plus des 164 centres d'accueil déjà existants - pour accueillir 9 000 migrants de Calais.

En France comme en Europe, le but de la répartition des migrants est justement de ne pas laisser les migrants sans solution, s'installant n'importe où, n'importe comment. L'objectif est de les répartir dans des centres de manière équitable sur le territoire.

## **Une politique de fermeté dans le respect des personnes**

La présence des 2 100 membres des forces de l'ordre sera maintenue jusqu'à ce que la situation à Calais soit stabilisée. Les personnes qui ne relèvent pas du droit d'asile et n'ont pas vocation à rester sur le territoire seront éloignées. 40 000 mesures de non-admission ont été prononcées cette année.

## **Une coopération renforcée avec les Britanniques**

Suite au 3ème sommet franco-britannique du 3 mars 2016, ces derniers ont ainsi augmenté leur soutien financier de 22 millions d'euros notamment pour la sécurisation de la frontière et pour l'admission sur leur territoire des mineurs ayant des attaches en Grande Bretagne (portant ainsi la contribution financière du Royaume-Uni à près de 100 millions d'euros).



# DÉCOUVRIR L'EUROPE EN TRAIN À 18 ANS

Débat prévu mardi 4 octobre

Le Groupe des socialistes et démocrates se bat depuis deux ans, contre le PPE, pour mettre en place un projet européen qui parle aux jeunes : offrir à chaque citoyen européen un Pass InterRail le jour de ses 18 ans ! Oui, ce Passe InterRail qui permet de circuler librement sur tous les trains dans plusieurs pays en Europe pendant une période pouvant aller jusqu'à 1 mois. Autrement dit, offrir à tous les jeunes européens un billet pour découvrir l'Europe et ses mille facettes. C'est un beau projet pour soutenir la mobilité de tous les jeunes européens, notamment pour ceux qui n'ont pas toujours la chance de pouvoir s'offrir des billets de train.

Aujourd'hui, nous nous félicitons qu'un premier débat ait lieu mardi après-midi en session plénière avec la Commission sur cette initiative. C'est une première étape vers la réalisation de ce projet !

Nous continuerons à défendre cette proposition, qui permettra de mieux connecter les jeunes européens, d'alimenter le partage des idées, des cultures bref de rapprocher toujours un peu plus les peuples de l'Union, avec détermination !

## L'essentiel

### Le contexte

L'idée de donner aux jeunes Européens des pass Interrail gratuits à leur 18e anniversaire, afin de leur permettre d'explorer et de mieux connaître l'Europe, sera débattue mardi.

### L'enjeu

Dans le même esprit qu'Erasmus, et parce que les voyages forment la jeunesse, il s'agit de permettre à l'ensemble de la jeunesse européenne de se rencontrer, tout en dynamisant encore un peu plus le secteur ferroviaire européen. Grâce à Schengen, il n'y a plus de frontières : donnons à tous les jeunes la possibilité d'en profiter !



**Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy**

TRAN, LIBE, EMIS

@cdallonnes

christine.revaultdallonnesBONNEFOY@  
europarl.europa.eu

crevaultdallonnesbonnefoy.wordpress.c  
om



# RÉSOLUTION SUR LA COP 22 À MARRAKECH (7-18 NOVEMBRE 2016)

Débat en plénière : Mercredi 5 octobre 2016 (15h-21h)

Vote en plénière : Jeudi 6 octobre 2016

Cette résolution commune :

- appelle à une ratification rapide de l'Accord de Paris par les États membres et l'Union européenne ;
- souhaite que la COP 22 mette en œuvre les mesures adoptées à la COP 21 ;
- rappelle le rôle important des acteurs non-étatiques dans la transition vers une économie décarbonée ;
- appelle à la participation active de tous les secteurs dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- encourage un financement innovant pour lutter contre le changement climatique ;
- rappelle l'importance de la diplomatie en matière de climat ;
- demande que le Parlement européen fasse partie intégrante de la délégation de l'Union européenne et qu'il puisse assister aux réunions de coordination qui auront lieu à Marrakech.

À l'occasion de l'examen et du vote en commission ENVI, les groupes politiques ont fait preuve d'une véritable unité.

La majorité des amendements S&D ont été repris notamment ceux déposés par Gilles Pargneaux sur l'instauration d'une taxe sur les transactions financières, l'accès à l'énergie en Afrique, l'impact des changements climatiques sur les migrations et la reconnaissance au niveau international du statut de réfugié climatique.

Le groupe S&D redépose les amendements sur le respect des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Cette résolution devrait être adoptée à une large majorité en séance plénière.

## L'essentiel

### Le contexte

Année après année nous constatons les ravages des bouleversements climatiques.

### L'enjeu

Mettre en oeuvre l'accord de Paris, financer la transition vers une économie décarbonée, réduire les émissions de gaz à effet de serre.



**Gilles Pargneaux**

ENVI, CONT, AFET, SEDE, EMIS

@gillespargneaux

gilles.pargneaux@europarl.europa.eu

gillespargneaux.typepad.fr

# POLOGNE, UN COUP D'ÉTAT PERMANENT CONTRE LA DÉMOCRATIE : HIER LA LIBERTÉ D'INFORMER, AUJOURD'HUI CELLE DES FEMMES À DISPOSER DE LEUR CORPS

Communiqué de presse du 23 septembre

Les eurodéputés socialistes et radicaux jugent inacceptable la proposition de loi polonaise sur l'avortement, qui devrait modifier et durcir celle en vigueur jusqu'à l'interdiction totale, loi déjà parmi les plus restrictives d'Europe. Femmes, médecins et personnels soignants seraient menacés de peine allant jusqu'à 5 ans d'emprisonnement.

C'est là une mesure obscurantiste et liberticide, une négation totale du droit fondamental des femmes à disposer librement de leur corps. C'est également une violation claire et manifeste de la Convention européenne des droits de l'homme.

La Commission européenne, qui a engagé un dialogue sur l'État de droit avec le gouvernement polonais, doit se montrer intransigeante et faire respecter les droits fondamentaux. Pour les eurodéputés socialistes et radicaux, la procédure de l'article 7, qui pourrait mener à l'adoption de sanctions envers le gouvernement polonais, doit être enclenchée si celui-ci devait persister à détricoter la démocratie dans une forme de coup d'État permanent. Au-delà de ce cas, la situation dans d'autres États membres montre la pertinence de notre proposition de « Pacte européen pour l'État de droit et les droits fondamentaux », pour veiller à ce que les valeurs fondamentales de l'Union européenne soient respectés.

L'interdiction de l'avortement est une violence extrême perpétrée envers les femmes : nous demandons que le droit à l'avortement pour toutes les femmes en Europe soit enfin reconnu comme un droit fondamental dans toute l'Union.

Au cours du débat de la session plénière de septembre, à notre initiative, les eurodéputés ont expliqué que l'Europe avait de toute urgence besoin d'une stratégie industrielle prospective.

Les fermetures et les plans de licenciements annoncés par Caterpillar et Alstom feront l'objet d'une résolution non législative qui sera votée mercredi. Relire ci-après notre communiqué du 13 septembre.

## **Tous mobilisés pour Alstom Belfort !**

Communiqué du 13 septembre 2016

Mercredi 14 septembre, à l'initiative des eurodéputés socialistes et radicaux, le Parlement européen va débattre de la situation de Caterpillar et d'Alstom en séance plénière. Une résolution sera adoptée lors de la session plénière d'octobre prochain.

L'industrie ferroviaire en France, comme dans le reste de l'Union européenne, est un pilier de l'économie et génère plus de 1 million d'emplois directs et 1,2 million d'emplois indirects. C'est un secteur-clé pour la réindustrialisation et pour relancer la croissance que nous devons soutenir tant à l'échelle nationale qu'européenne.

En juin 2016, le Parlement s'était déjà saisi du sujet en adoptant une résolution sur « la compétitivité du secteur européen de l'équipement ferroviaire », qui appelle justement la Commission à stimuler les commandes publiques grâce à la pleine utilisation des fonds européens. Cette résolution ne doit pas rester lettre morte et il faut que la Commission prenne en compte les recommandations des députés européens pour soutenir le secteur ferroviaire.

En effet, l'Union doit, ici, jouer son rôle de protection et de défense de ses industries face à une concurrence internationale toujours plus rude et, en particulier, l'émergence de grands groupes, notamment en Chine, qui bénéficient de subventions publiques massives. Nous nous félicitons déjà de la volonté affichée par le président de la République de maintenir l'activité d'Alstom sur le site historique belfortin, et nous nous mobiliserons pour que l'Union européenne définisse une vision plus stratégique et offensive en matière de politique industrielle.

# RAPPORT D'INITIATIVE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT (CE) N°1935/2004 SUR LES MATÉRIAUX DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC LES DENRÉES ALIMENTAIRES

Rapporteur : Christel SCHALDEMOSE (S&D, DK)

Résultats du vote en ENVI (12/07/2016) : 61 voix pour et 3 voix contre

Débat en plénière : Mercredi 5 octobre 2016 (15h-23h)

Vote en plénière : Jeudi 6 octobre 2016

Jeudi 6 octobre, nous adopterons en séance plénière le rapport de Christel Schaldemose sur les matériaux destinés à entrer en contact avec les aliments.

Ces matériaux sont largement utilisés dans la vie quotidienne sous la forme d'emballages alimentaires, d'ustensiles de cuisine, de vaisselle, etc.

Les produits chimiques provenant de ces matériaux peuvent, on le sait, mettre en danger la santé humaine en se transférant sur nos aliments.

Adopté en 2004, le cadre législatif européen s'est révélé inefficace. Une révision de ce règlement est nécessaire.

C'est pourquoi, ce rapport identifie les mesures à prendre pour combler les lacunes constatées dans l'évaluation des risques menée par l'EFSA, la traçabilité, la conformité et le contrôle de ces matériaux.

En commission ENVI, plusieurs amendements déposés demandaient l'interdiction du Bisphénol A dans tous les matériaux en contact avec les aliments.

Le compromis finalement adopté en commission ENVI soulignait les risques des perturbateurs endocriniens et du bisphénol A pour la santé et demandait à la Commission européenne de proposer des solutions alternatives à cette substance extrêmement préoccupante.

Jugeant ce compromis trop faible, les Verts et plusieurs membres du groupe S&D déposent en séance plénière un nouvel amendement (amendement 9) qui demande l'interdiction du Bisphénol A.

Militant pour une interdiction totale du Bisphénol A au sein de l'Union européenne, la délégation socialiste française soutient bien évidemment cet amendement.

## L'essentiel

### Le contexte

Emballages alimentaires, ustensiles de cuisine, de vaisselle entrent en contact avec notre alimentation.

Les produits chimiques provenant de ces matériaux peuvent mettre en danger la santé humaine.

### L'enjeu

Encadrer strictement les perturbateurs endocriniens en commençant par interdire le Bisphénol A.



**Gilles Pargneaux**

ENVI, CONT, AFET, SEDE, EMIS

@gillespargneaux

gilles.pargneaux@europarl.europa.eu

gillespargneaux.typepad.fr

# DÉCLARATION DE LA COMMISSION : ACCORD INTERINSTITUTIONNEL SUR LE REGISTRE DE TRANSPARENCE

Débat prévu le 5 octobre 2016

## Le Registre de transparence aujourd'hui

Créé en 2011 par le biais d'un AII entre le Parlement européen et la Commission, modifié le 16 avril 2014, le Registre de Transparence réunit les noms des représentants d'intérêt inscrits sur une base volontaire. Cette base de données compte aujourd'hui près de 10 000 organisations. Le Conseil n'a pas souhaité s'y associer. Les personnes inscrites dans le Registre ont la possibilité d'obtenir un badge d'accès au Parlement européen.

Devenu un modèle en Europe pour plusieurs pays qui cherchent à s'en inspirer (cf. France), il a fait l'objet d'appel récurrent du PE pour le rendre obligatoire aux lobbys, via un Règlement ; or cette voie juridique a régulièrement été repoussée en raison de l'obstacle de l'unanimité au Conseil, requise pour adopter un tel texte.

## La clé de voûte de la proposition d'AII

Il s'agit de subordonner certains types de relations avec les institutions à un enregistrement, faisant de facto de cet enregistrement une condition préalable à la représentation d'intérêts. La Commission s'est déjà appliquée ce type de disposition, par une décision du 25 novembre 2014, selon laquelle les Commissaires, leurs chefs de Cabinet et les Directeurs généraux ne sont autorisés à rencontrer que des lobbys enregistrés.

## Des avancées à saluer...

- l'inclusion du Conseil dans le dispositif, même si cela reste limité aux Ambassadeurs des Présidences tournantes, à leurs adjoints, ainsi qu'au Secrétariat général du Conseil, c'est-à-dire son Secrétaire Général et ses Directeurs généraux ;
- une modification du champ d'application permettant d'exclure les autorités publiques locales et régionales ;
- une clarification des définitions impliquant l'inscription des avocats dès lors qu'ils agissent dans un rôle de consultant et non de conseil dans une procédure juridique ;
- la mise en place d'un système de sanctions progressif ;
- l'exigence de la mise à disposition de ressources humaines appropriées ;
- la possibilité pour d'autres institutions européennes et agences de rejoindre le système sur une base volontaire.

## ... mais aussi des réserves à noter

- le non-respect de la liberté de mandat des députés européens selon laquelle les MEPs n'ont de compte à rendre qu'à leurs citoyens et ont parfaitement le droit de rencontrer qui ils souhaitent ;
- une méconnaissance du fonctionnement du Parlement européen : au-delà des MEPs, l'inscription dans le RT serait un préalable pour rencontrer le Secrétaire Général, les Directeurs généraux et les Secrétaires généraux des Groupes politiques au Parlement européen ; pas sûr que ce type de règles soit vraiment utile pour le DG en charge de la Traduction ou celle de la Communication, si l'objectif est de mieux connaître qui cherche à influencer le processus décisionnel !
- certes, la Commission européenne a déjà procédé à des réformes en matière de transparence ; pour autant, ne serait-il pas pertinent que ses Directeurs et Chefs d'Unité, qui sont eux-mêmes au cœur du processus décisionnel, soient également couverts par cette proposition.

A bien des égards, cette proposition peut permettre d'améliorer un Registre de transparence régulièrement mis en cause, notamment sur la qualité des données qu'il contient.

Il est trop timide pour être considéré comme LA solution pour permettre de retrouver la confiance des citoyens dans le projet européen. D'autres réformes doivent être poursuivies en parallèle, comme la question des règles en matière de pantouflage ou encore l'interdiction pour les députés d'assumer des emplois annexes à leur mandat.

## L'essentiel

### Le contexte

Alors que l'UE traverse une période troublée de perte de confiance des citoyens dans les institutions européennes, avec la multiplication des révélations sur des conflits d'intérêts touchant des décideurs européens, des voix s'élèvent pour que le processus décisionnel soit plus transparent au niveau européen.

Après une consultation publique menée entre mars et juin dernier, la Commission a proposé le 28 septembre un nouvel accord sur le Registre de Transparence.

### L'enjeu

Créer un Registre obligatoire de facto et applicable aux 3 Institutions européennes.



**Sylvie Guillaume**

LIBE, CULT

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

# LES EURODÉPUTÉS S&D PROPOSENT DES MESURES POUR STIMULER L'EMPLOI ET L'INCLUSION DANS LES ZONES RURALES

Communiqué de presse du 29 septembre

Les eurodéputés S&D souhaitent que l'Union européenne prenne des mesures pour arrêter la perte constante d'emplois dans le secteur agricole: entre 2005 et 2014 près d'un quart (-23,6%) de la main-d'œuvre agricole a disparu dans l'UE.

Aujourd'hui, la commission de l'Agriculture du Parlement européen a soutenu les propositions du socialiste français Eric Andrieu sur la façon dont la politique agricole commune (PAC) peut contribuer à créer des emplois dans les zones rurales.

L'auteur du rapport parlementaire, Éric Andrieu a déclaré:

"À l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC en 2020, nous nous attendons à ce que le financement de l'agriculture (premier pilier) soit au minimum maintenu, tandis que d'autres aspects du développement rural (deuxième pilier) soient développés, par exemple: la conservation de la biodiversité, l'agro-tourisme et d'autres activités.

"La PAC, en encourageant l'intensification de la production et la concentration des exploitations, a eu un impact négatif sur l'emploi dans les zones rurales. La nouvelle PAC devra retrouver sa légitimité et relever le défi de l'emploi. Elle devra se concentrer, par un soutien direct, sur les fermes de petites et moyenne taille. Ces dernières représentent

Le Porte-parole du groupe S&D sur l'agriculture Paolo de Castro a ajouté:

"Dès le début du projet d'Union européenne, la politique agricole a joué un rôle crucial pour assurer la sécurité alimentaire, pour soutenir l'économie dans les zones rurales et aussi comme facteur de stabilisation sociale. Elle peut encore jouer ce rôle, nous avons donc besoin de la moderniser et de l'adapter aux défis actuels lors de la révision à mi-parcours. Cet exercice devra être sérieux et ambitieux.

"Afin de répondre à la situation actuelle de crise prolongée et à ses répercussions sévères sur l'emploi, la PAC doit recevoir un financement suffisant pour maintenir l'activité et promouvoir le développement durable de l'agriculture. Elle doit aussi continuer à veiller à ce que les zones rurales conservent leur attrait. Alors seulement nous pourrons garantir la pérennité du modèle européen de l'agriculture, ainsi que sa dimension environnementale et sociale."

# BRATISLAVA : FACE AUX ÉTATS, L'INDISPENSABLE RÉVEIL DU PARLEMENT EUROPÉEN

Communiqué de presse du 17 septembre

À Bratislava, sans les Britanniques, les 27 États membres de l'Union ont avancé pour répondre à une préoccupation majeure des Européens, celle de la sécurité et de la défense.

En même temps, quel message renvoyait le logo de cet événement ?



Que voit-on ? Une Union européenne noyée et dominée par les États, avec un fantôme de forteresse Europe, alors même que cette dernière menace de s'effondrer comme un château de carte.

Avec Bratislava, deux visions de l'Europe s'affrontent : une première, celle des États, où chacun vient négocier son bout de gras et son seul intérêt, profitant de la règle de l'unanimité. Cette dernière ne répond pas à l'urgence. Cette incapacité à se mettre d'accord et à agir pour l'intérêt général renforce ceux-là même qui préconisent encore plus d'Europe des Nations. La deuxième vision de l'Europe, c'est celle d'une Europe où l'intérêt général et la solidarité dominent, celle-là même que défend François Hollande.

Dans les conclusions de Bratislava, nous regrettons que la question centrale de la relance économique soit passée sous silence. Dans ce contexte, le Parlement européen doit être le lieu du réveil et démontrer que là où l'Europe parle d'une voix, ça marche. La sanction par la Commission européenne d'Apple, pour 13 milliards d'euros, en est une belle illustration. Cela n'a été possible que parce que, contrairement à la règle de l'unanimité qui prévaut en matière fiscale, seule la Commission européenne a le pouvoir en matière de concurrence et d'aides d'État, sans que les États ne s'en mêlent.

Le Parlement européen doit, dans les mois qui viennent, démontrer qu'une véritable Union, cela fonctionne. Ainsi, le débat budgétaire est une vraie cartouche pour sauver l'Europe : l'argent, c'est le nerf de la guerre, et le budget européen, doté de ressources propres, est la réponse aux défis que nous devons relever. La transition écologique et économique nécessite des investissements, l'accueil des réfugiés appelle à des financements, la sécurité demande de l'argent ; ces politiques menées conjointement réduisent le chômage. Poser la question du budget et des ressources propres, c'est aussi poser la question d'une fiscalité européenne, et contraindre les multinationales à payer l'impôt là où les profits sont réalisés.

Le Parlement européen a souvent, par le passé, lancé la bataille budgétaire, pour finalement capituler sous la pression des États. Cette fois-ci, il faudra tenir, faute de quoi les europhobes auront déjà gagné, sans attendre les élections de 2017.



Pervenche Berès, députée européenne depuis 1994, a été successivement présidente de la délégation socialiste française, présidente de la commission des affaires économiques et monétaires, présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales.

Elle a également été membre de la Convention européenne chargée d'élaborer un projet de Constitution européenne, de la Convention chargée de la rédaction de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et rapporteur de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale.

Avec les 12 talents qui composent une délégation socialiste équilibrée entre le nécessaire renouvellement et le maintien d'élus expérimentés, elle veut faire avancer la réorientation de l'Europe, que de plus en plus d'Européens exigent, à partir de l'axe de la transition écologique.



**Pervenche Berès**

ECON, ITRE, AFCO, TAXE

@PervencheBeres

pervenche.beres@europarl.europa.eu

www.pervencheberes.fr



**Eric Andrieu**

AGRI, INTA

@EricAndrieuEU

eric.andrieu@europarl.europa.eu

www.eric-andrieu.eu

Réélu en 2014, Eric Andrieu est député européen de la circonscription du Sud-Ouest depuis 2012.

Un parlementaire spécialiste de l'agriculture et du développement rural :

Professionnel du développement local, formé à l'Institut Agronomique Méditerranéen, il siège dans la commission de l'agriculture au Parlement comme Premier Vice-Président. Il a défendu la vision des socialistes lors de la révision de la PAC.

Un militant et un élu impliqué sur le territoire :

Conseiller Général puis Vice-Président du Conseil Général de l'Aude (1988-2004), il a été Vice-Président du Conseil Régional Languedoc Roussillon. Il fut également Maire de Villeroche-Termenès (1995-2012), Président du district du Massif de Mouthoumet, de l'association Pays Corbières Minervois et du GAL Corbières Minervois.

Guillaume Balas est député européen de la circonscription Ile-de-France et Fédération des Français de l'Étranger.

Professeur d'Histoire en banlieue parisienne depuis 17 ans, investi en Lorraine puis en Ile-de-France, il a présidé le groupe socialiste et républicain au Conseil régional d'Ile-de-France jusqu'en 2014.

Il est également membre du Bureau national du Parti Socialiste et secrétaire général du courant socialiste Un Monde d'Avance, cofondé par Benoît Hamon et Henri Emmanuelli.

Il est membre titulaire de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales (EMPL) et membre suppléant de la commission Environnement, Santé publique et Sécurité alimentaire (ENVI).



**Guillaume Balas**

EMPL, ENVI

@BalasGuillaume

guillaume.balas@europarl.europa.eu

guilleaumbalas.eu



**Jean-Paul Denanot**

BUDG, AGRI

@jpdenanot

jean-paul.denanot@europarl.europa.eu

Jean-Paul Denanot, professeur de sciences physiques, s'est très vite investi dans la voie de la formation professionnelle en tant que délégué académique et conseiller du recteur.

Côté engagement politique, il devient maire de la ville de Feytiat en 1992 et conseiller régional six en plus tard. En 2004, il est élu président du Conseil régional, responsabilité dans laquelle il est reconduit en 2010. A la tête du Limousin, il initie le réseau Rur@ct qui fédère aujourd'hui une soixantaine de régions rurales européennes.

Jean-Paul Denanot siège au Parlement européen de fin 2008 à mai 2009. Il est nommé en 2011 au Comité des régions de l'Union européenne où il suit les dossiers relevant de la cohésion territoriale et porte le combat des régions dites de transition. Il a été rapporteur sur les aides d'Etat à finalité régionale, et est l'auteur d'un rapport sur la ruralité en Europe - deux enjeux européens majeurs dont il souhaite faire les priorités de son nouveau mandat européen.

Politiques d'asile et de migration en Europe, Schengen, Frontex, liberté de circulation, droits fondamentaux, Roms, égalité hommes-femmes, lutte contre l'homophobie, protection des données personnelles, lutte contre le blanchiment d'argent, handicap, pauvreté, extrémisme et populisme...

Sur tous ces sujets – et bien d'autres encore ! – Sylvie Guillaume en connaît un rayon. N'hésitez – pas à la contacter et à suivre son actualité.

Sylvie Guillaume est élue au Parlement européen depuis 2009 dans la circonscription Sud-Est. Elle a été Vice-présidente du Groupe des Socialistes et Démocrates entre 2012 et 2014. Elle est désormais Vice-présidente du Parlement européen en charge du registre de transparence, des politiques d'information et de communication et de la citoyenneté.



**Sylvie Guillaume**

LIBE, CULT

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

[www.sylvieguillaume.eu](http://www.sylvieguillaume.eu)



**Louis-Joseph Manscour**

REGI, CONT, DEVE

louis-

joseph.manscour@europarl.europa.eu

Louis-Joseph Manscour est né à La Trinité le 20 mars 1945. Enseignant de formation, il participe activement depuis 50 ans à la vie publique de la Martinique. Co-fondateur en 1972 de la Fédération socialiste de la Martinique (FSM), il devient premier adjoint au maire de La Trinité en 1977, commune dont il sera l'édile de 1988 à 2014. Elu au Conseil général en 1985, il en sera le premier Vice-président de 1998 à 2002. Il exerça aussi, entre 1998 et 2001, le mandat de Conseiller régional.

Au niveau national, il est élu député de la circonscription du Nord-Atlantique de 2002 à 2012. A l'Assemblée nationale, il devient membre de la commission des Affaires économiques, de la délégation pour l'Union européenne, du FEDOM et préside le groupe d'amitié France-Panama.

A travers les commissions REGI et DEVE, il compte s'engager, dès les premiers jours de son mandat au Parlement européen, à mettre en valeur les outre-mer européens.

Edouard Martin est né le 15 juin 1963 à El Padul (Espagne).

Ancien syndicaliste il s'est illustré dans la défense des sidérurgistes lorrains. En 1989, il est élu délégué du personnel CFDT de l'usine ArcelorMittal. Elu en 2006 au Comité d'entreprise européen d'ArcelorMittal, il prend la tête de la lutte contre la fermeture des hauts-fourneaux de Florange en 2009.

Le 17 décembre 2013, il accepte d'être tête de liste PS aux élections européennes de 2014 dans le Grand Est, et démissionne alors au même moment de son poste au sein du Comité d'entreprise européen.

L'engagement politique qu'il souhaite prendre sur le plan européen est en continuité avec le combat syndical qu'il a mené. Il le poursuivra notamment pour défendre les droits des travailleurs sur la scène européenne, et pour soutenir une réindustrialisation durable de l'Union.



**Edouard Martin**

ITRE, EMPL, PETI

@edouardmartinEU

edouard.martin@europarl.europa.eu



**Emmanuel Maurel**

INTA, ECON, TAXE

@emmanuelmaurel

emmanuel.maurel@europarl.europa.eu

<http://emmanuelmaurel.eu/>

Emmanuel Maurel est né le 10 mai 1973 à Epinay-sur-Seine.

Maître es lettres, diplômé de Sciences po paris, il a été collaborateur parlementaire et enseignant vacataire dans le supérieur. Maître de conférences à l'IEP de Paris, il est l'auteur d'un manuel de droit constitutionnel (éditions Ellipse) et d'une biographie de l'ancien ministre Jean Poperen.

Conseiller municipal de 2001 à 2014, il est également conseiller régional d'Ile-de-France depuis 2004. Il a été Vice-président de la Région aux affaires européennes et internationales et, depuis 2010, est chargé de l'apprentissage, de la formation professionnelle, et de l'emploi. Il s'est particulièrement investi dans les débats de la convention Europe du Parti socialiste.

Il s'engage désormais au sein du groupe S&D pour construire une autre Union, qui mette la coopération et la solidarité au cœur de ses priorités.

Gilles Pargneaux est vice-président de la commission environnement, santé et sécurité alimentaire, membre des commissions affaires étrangères, contrôle budgétaire ainsi que sécurité et défense. Il a été nommé rapporteur de la décision sur les menaces sanitaires transfrontières, a co-rédigé la résolution du Parlement européen sur la lutte contre les fraudes et les crises alimentaires et est rapporteur du texte d'initiative du Parlement européen sur la COP21.

Président du groupe PS au sein de la Métropole Européenne de Lille, il est conseiller délégué à l'Europe, engagé dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

Sensible aux enjeux de coopération entre l'UE, le Maghreb et le Mashrek, Gilles Pargneaux est président du groupe d'amitié UE-Maroc, Vice-président de la délégation pour les relations avec les pays du Mashrek et membre de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe.

1er secrétaire de la Fédération du Nord du PS de 2005 à 2015, il est aujourd'hui conseiller politique de Jean-Christophe Cambadélis.



**Gilles Pargneaux**

ENVI, CONT, AFET, SEDE, EMIS

@gillespargneaux

gilles.pargneaux@europarl.europa.eu

gillespargneaux.typepad.fr



**Vincent Peillon**

AFET, DEVE

@Vincent\_Peillon

vincent.peillon@europarl.europa.eu

www.vincent-peillon.fr

Né en 1960, Vincent Peillon est professeur agrégé et docteur en philosophie. Député de 1997 à 2002, il préside la mission d'information sur les paradis fiscaux en Europe.

Après avoir été rapporteur de la 3ème directive anti-blanchiment, il consacre son activité aux relations avec le Sud de la Méditerranée, proposant notamment un Erasmus euroméditerranéen. Il a également défendu la création d'une taxe sur les marchés financiers permettant de financer la transition écologique.

De juin 2012 à mars 2014, il est ministre de l'éducation nationale et a engagé la refondation de l'Ecole : création de 60 000 postes, réforme de l'éducation prioritaire, lutte contre le décrochage, formation des enseignants, numérique éducatif, scolarisation des enfants handicapés, charte de la laïcité.

En mai 2014, il est élu député européen de la circonscription Sud-Est.

Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy est députée européenne socialiste d'Ile de France depuis le 9 avril 2014.

Elle s'engage au sein du Parti socialiste en 1995, et participe à la campagne de 1995 de Lionel Jospin. A partir de 2000, elle entre dans les instances nationales du PS et devient Secrétaire nationale au suivi de l'opinion en 2014. Elle a défendu les couleurs socialistes à plusieurs reprises dans sa commune de Villejuif, aux cantonales en 1998 et 2004 et municipales en 2001 et 2008. Elle a été présidente du groupe socialiste et maire adjointe jusqu'à son élection en 2004 comme conseillère régionale d'Ile-de-France, membre de la commission des transports - dans ce cadre elle est administratrice du STIF où elle préside la commission Investissements et suivi du contrat de Projet.

Durant la campagne présidentielle de 2012, elle s'est impliquée au sein du pôle Transports de l'équipe de campagne de François Hollande.



**Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy**

TRAN, LIBE, EMIS

@cdallonnes

christine.revaultdallonnesBONNEFOY@europarl.europa.eu

crevaultdallonnesbonnefoy.wordpress.com



**Virginie Rozière**

IMCO, JURI

@VRoziere

virginie.roziere@europarl.europa.eu

<http://www.virginieroziere.eu/>

Virginie ROZIERE, 39 ans, membre du Parti Radical de Gauche, puise ses racines dans la région Languedoc-Roussillon, au sein d'une famille imprégnée des valeurs d'humanisme et d'engagement pour la collectivité.

Sa volonté de servir l'intérêt général s'est concrétisée par un engagement au service de la République avec le choix d'études à l'Ecole Polytechnique, puis des missions au ministère de la Défense et au ministère de l'Économie et des Finances. De son passage au Parlement européen de 2010 à 2012, comme administratrice au secrétariat de la commission IMCO, puis de ses fonctions de directrice adjointe du cabinet de Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, elle a pu mesurer le rôle essentiel des PME dans l'économie européenne.

Au Parlement européen, Virginie Rozière s'engage pour une Europe qui ne se limite plus au champ économique, qui ne se réduit pas à une simple zone de libre-échange, mais avance la voie du fédéralisme, qui s'affirme en tant que puissance politique dans le jeu de la mondialisation.

Juriste de formation et de profession, Isabelle Thomas devient conseillère régionale de Bretagne en 1998 puis Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne en 2004, d'abord en charge de l'énergie, puis de la mer et du littoral.

Elle succède à Stéphane Le Foll au Parlement européen en 2012. Pendant deux ans, elle a défendu les emplois maritimes et le développement durable en commission de la pêche et a travaillé sur des sujets comme Erasmus ou la gastronomie à la commission culture. Convaincue de l'importance démocratique à construire un lien permanent entre le travail parlementaire et les citoyens, elle est désignée tête de liste dans l'Ouest pour les élections européennes.

Pour ce deuxième mandat, les Socialistes et Démocrates du Parlement européen lui ont accordé leur confiance en l'élisant Vice-présidente de leur groupe, en charge des questions budgétaires, de la pêche, de la politique de cohésion et de l'agriculture. Elle siègera donc à la commission du budget dans la perspective de la révision budgétaire, tout en restant fidèle à la commission de la pêche dont elle est devenue l'un des piliers lors de la précédente mandature.



**Isabelle Thomas**

PECH, BUDG

@Isabel\_thomasEU

isabelle.thomas@europarl.europa.eu

isabelle-thomas.fr